



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 03/04/2014

Les membres de l'**Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Saint Paul en Jarez** se sont réunis en assemblée générale le 03/04/2014 à 19h30, *salle Agrinier, Avenue de la gare à Saint Paul en Jarez.*

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents et représentés (*liste des participants en annexe*).

L'assemblée est présidée par Eric Jaspard en qualité de président de l'association et Franck Vandenbrulle en est nommé secrétaire.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'association, l'assemblée peut valablement délibérer sans conditions de quorum.

Il est rappelé que les décisions prises sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés. En cas d'égalité, il est convenu que la voix du Président est prépondérante.

Les votes ne sont valables que pour les membres à jour de cotisations et d'engagement, présents ou ayant donné procuration à une personne présente. Ils ont été pointés avant l'ouverture de la séance :

- 23 membres présents, 23
- procurations.

Les producteurs présents sont les suivants :

- *Anne Deplaud, viticultrice,*
- *Raymond Pitiot, producteurs de pain, farine et pâte à pizza*
- *Dominique Villard, maraicher,*
- *Patricia Simonin, nouvelle productrice de légumes à partir de 2014.*

Le président rappelle l'ordre du jour :

- *La vie de notre Amap en 2013 et bilan financier*
- *Election des membres du bureau (appel à nouveaux candidats !)*
- *Remplacement de Dominique pour les paniers de légumes : Patricia Simonin Questions réponses sur son exploitation, les contenus des paniers, son fonctionnement*
- *Fonctionnement des paniers de fruits avec Dominique.*
- *Échanges avec les autres producteurs sur leur bilan des dernières saisons*
- *Pour la saison à venir : lancement d'un livre de recettes, barbecue de juin,...*

et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant :

- *Bilan de l'année 2013*
- *Bilan financier*
- *Montant de la cotisation 2015 inchangée (12,00 €)*

Résolutions adoptées à la majorité de 23 voix

Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants (amapiens et producteurs).

Patricia :

Patricia est productrice de légumes depuis 2011.
Une quarantaine de variétés.
Les paniers sont de 8, 11, 16 et 20 €.
Le contrat débute le 05/06/2014 et prend fin le 25/09/2014.
Pas de distribution les deux premières semaines d'août.

Anne :

Augmentation des tarifs suite au problèmes de temps.
Anne n'a pas beaucoup de stock.
Bio depuis 2011.

Raymond :

La prochaine récolte sera full bio.
Il faudrait s'entendre sur un calendrier entre producteurs et l'AMAP.
Fonctionnement de l'AMAP assez bien.

Dominique :

Marché à la ferme tous les samedis.
Bio depuis 2011.
Année 2013 Compliqué.
Pour le panier fruits, 29 réponses sur le blog.

Bilan financier:

Recettes 226 €
Cotisations 600 €
Dépenses 539,37 €

Montant de la cotisation inchangée 12 €
Voté à l'unanimité

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour.

Barbecue chez Patricia le 7 juin ok

Nouveau bureau :

Pas d'élections.

Le renouvellement du bureau est reporté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé 23 personnes. Il est signé par le président et le secrétaire de séance.